

hésiter à leur offrir des bonbons et des gâteaux. Saint Jérôme, une des âmes les plus dures pour elles-mêmes qu'ait vues le monde, demande aussi " que l'on excite Pacatule, qui est une petite enfant, à étudier sa leçon, à la réciter d'une voix claire, en lui promettant des friandises, des fleurs, une poupée (1)". Il n'y a rien pour se montrer expansives, presque faibles en faveur de l'enfance, comme les âmes qui ont toujours sur leur poitrine un point qui la frappe et la crucifie. Rollin avait des conseils semblables à ceux de ces éducateurs. Et sa pratique donc ? Comme on sentait à l'inter, sous sa direction, un cœur aussi ferme qu'un arbre ! Qu'il était bien de la famille des Fénelon ! Et, si on n'aimerait à contempler à travers les siècles ces grandes et gracieuses figures, souriant à l'enfance avec une sorte de gravité qui la captive, la séduit et l'enchaîne !...

On sait avec quelle sollicitude les directrices de nos asiles suivent les conseils qui précèdent. Il faut qu'ils entrent, comme une source de chaleur et de vie, dans toutes les écoles ouvertes au premier âge. Qu'ils deviennent l'âme de notre direction, qu'ils l'inspirent et qu'ils la soutiennent, les enfants alors s'appliqueront à l'étude " non par nécessité, mais par inclination ", dit saint Jérôme.

Viennent les exercices se rattachant aux diverses parties de nos programmes. Pour eux encore, nous trouvons dans Rollin un guide qu'il ne faut pas quitter.

III

Les études—Méthodes

§ 1.—*Etude de la langue française.* Rollin croyait pouvoir dire : " Il y a peu de personnes qui sachent par principes la langue française..... Souvent on en ignore jusqu'aux règles les plus communes : ce qui paraît quelquefois dans les lettres même des plus habiles gens (2)." En est-il autrement maintenant ? Nous voudrions pouvoir le croire.

Rollin ajoutait : " Un défaut si ordinaire vient sans doute de l'éducation (3)." Avons-nous une autre cause à signaler ? Si non, quels moyens prendre pour donner à notre système d'éducation une marche plus sûre et plus généralement progressive ?

Commençons, dit Rollin, " l'instruction des enfants par les règles de la grammaire française." Qu'ils apprennent d'abord à connaître les diverses parties du discours : nom, adjectif, verbe, etc., les conjugaisons et les règles les plus communes de la syntaxe.

Puis, qu'on les habitue de bonne heure à se rendre compte de tous les mots qu'ils rencontrent dans leurs textes. Rien de plus simple ; le faisons-nous toujours ? Oui, dans certaines écoles ; dans d'autres, rarement.

Attachons-nous donc tous aux bons principes. Que chaque leçon de lecture soit constamment accompagnée d'un exercice grammatical. Aujourd'hui, demain, après-demain, nous apprendrons à reconnaître les lettres qui entrent dans un ou plusieurs mots, les syllabes qu'elles forment, et nous aurons notre petite théorie des voyelles et des consonnes, etc. Elle se trouve bien aux premières pages de grammaires. Mais vous savez si les enfants aiment à faire des efforts de mémoire pour la retenir. Nous passerons ensuite aux diverses espèces de mots que nous leur ferons distinguer : nom, adjectif, verbe, etc. Nous prendrons ce verbe qu'ils conjugueront naturellement : *Je dormais ce matin quand ma bonne mère m'a réveillé ; je dormirai cette nuit ;* etc. Et ainsi de suite

pour les autres verbes dont les enfants trouvent eux-mêmes les temps et les modes, lorsqu'on sait un peu les diriger.

Et maintenant voici dans leurs dictées des mots qui s'appellent des *substantifs, des adjectifs, des pronoms, etc.* Ils sauront bientôt, si nous nous y prêtons, distinguer l'être, l'objet, la qualité que ces mots désignent, ou dont ils tiennent la place.

Ils le feront aussi promptement qu'ils établissent une différence entre le petit *chien blanc* qui joue avec eux et le *vilain chat noir* qui croque les souris.

Vendra l'orthographe. La grammaire leur présentera toutes les règles possibles, sans oublier les exceptions, qui seront peut-être plus nombreuses. On ne négligera certainement pas d'apprendre les premières. Mais un maître intelligent dira chaque jour, à l'occasion de tous les mots d'une phrase, le *pourquoi* de leurs désinences orthographiques. Il prendra la formule grammaticale, qu'il fera entrer par l'oreille dans l'intelligence des enfants. La saisir ainsi dans une suite de lectures et de leçons orales, et la retenir leur sera moins pénible que l'apprendre les yeux fixés sur un livre.

À l'étude du texte succéderont, deux ou trois fois chaque semaine, des dictées dans lesquelles il s'agira d'appliquer les règles étudiées. Ainsi, la formule grammaticale que l'enseignement oral aura jetée dans la mémoire y sera gravée par la réflexion et par une pratique fréquemment renouvelée.

Il y aura toujours, en outre, l'orthographe d'usage. Mais qui lira avec attention n'aura-t-il pas vu bientôt passer sous ses yeux tous les mots de la langue ? Et, pourvu qu'il le veuille, n'apprendra-t-il pas, en les regardant de près, comment ils s'écrivent ?

L'attention doit être appelée sur un autre point : la ponctuation et l'accentuation. " Rollin veut que de bonne heure on accoutume les enfants à bien distinguer les points, les virgules, les accents et les autres notes grammaticales qui rendent l'écriture correcte, et que l'on commence par leur en expliquer la nature et l'usage. (4)" Le fait-on toujours ? Est-il rare que l'on attende pour parler de ces questions que l'on soit arrivé à cette page de la grammaire où elles sont exposées ? Et, comme cette page n'est pas toujours étudiée, il en résulte que, dans les devoirs écrits, on trouve des dix, quinze lignes sans un signe de ponctuation. Que devait-on faire ? Prendre le livre de lecture et expliquer le *pourquoi* de tel accent ou de telle ponctuation.

Mais, ajoute Rollin, il ne faut pas se contenter " dans la lecture que l'on fait des livres français, d'examiner les règles du langage que l'on ne perdra pourtant jamais de vue." On doit aussi avoir soin " de faire remarquer la propriété, la force, la justesse, la délicatesse des expressions et des tournures." Il importe d'être encore plus attentif à " la solidité et à la vérité des pensées et des choses." A tout le reste on préférera " ce qui est capable de former le cœur, ce qui peut inspirer des sentiments de générosité, de désintéressement, d'amour pour le bien public, d'aversion pour l'injustice et la mauvaise foi ; en un mot, tout ce qui fait l'honnête homme, et plus encore ce qui fait le vrai chrétien (2)." '.

À ces considérations générales succède un *Essai sur la manière dont on peut expliquer les auteurs français.* Ce travail est trop long pour trouver place ici (3), mais nous en recommandons la lecture attentive ; c'est un modèle du genre. Après l'avoir étudié, on est porté à dire avec Rollin : " En faisant tous les jours dans la classe une lecture de cette sorte, il est aisé de comprendre jusqu'où

(1) *Epist.* c. XXVIII, coll. 1096, édit. Migne.

(2) *Traité des Etudes*, t. I, p. 109.

(3) *Ibid.*

(1) *Traité des Etudes*, t. Ier, p. 110.

(2) *Traité des Etudes*, t. Ier, p. 115.

(3) *Ibid.*, p. 117.